SNU ipp

Fédération Syndicale Unitaire

BULLETIN DEPARTEMENTAL DU SNUipp VAR

JANVIER 2006

ISSN 1245-1568

FRAIS DE DEPLACEMENT

Assemblée Générale

SNUipp - Se - Sgen

Mercredi 25 janvier

14 H école Carnot Toulon

Lire page 5

Sommaire

Page 1 Edito.

Page 2 Lecture.

Page 4 Préparation carte scolaire.

Page 5 Frais de déplacement, ZEP.

Page 6 Actions locales.

Page 7 Promotions instits, IRL.

Page 8 Stage de formation syndicale FSU, IUFM, liste complémentaire.

Directeur de la publication
André TOUVIER
Mensuel : n° 161
Prix au numéro : 0,76 E
N° de commission paritaire :
0 510 S 07337
Imprimé par Manugraph La Seyne

Section départementale du SNUipp
Immeuble Le Rond Point
Av. Pierre et Marie Curie
83160 LA VALETTE
Tél. : 04.94.20.87.33
Fax : 04.94.20.87.34
Email : snu83@snuipp.fr
http://83.snuipp.fr

Une nouvelle année placée sous le signe de la lutte

Tout le monde aura vite compris que les gesticulations du ministre sur les méthodes de lecture ne servaient qu'à éviter le débat qui s'impose sur les moyens de la réussite de tous les élèves.

Alors que la LOLF se met en place, on assiste à la grande braderie des Services Publics. Et l'Éducation n'échappe pas à la règle.

L'année 2006 sera placée sous le signe de la lutte, et comme à son habitude, le SNUipp sera de toutes les bagarres. Continuons à réaffirmer et défendre notre vision de l'Ecole publique dans une société où les valeurs d'égalité, de solidarité et de justice sociale gardent toute leur importance. Nous avons besoin d'un syndicat fort et combatif, prêt à relever le défi aux côtés des salariés des autres secteurs professionnels.

C'est dans ce sens que nous continuerons d'agir avec vous ! Et c'est pour cela que, malgré tout, nous vous souhaitons une bonne année

Syndiquez vous au SNUipp-FSU !

Emmanuel TRIGO,
Secrétaire départemental.

SALAIRES FONCTION PUBLIQUE : une grève nécessaire

Suite à la séance de négociation du 13 janvier au Ministère de la Fonction Publique, les fédérations syndicales de fonctionnaires envisagent d'organiser une journée nationale de grève sur les salaires le 2 février prochain. A l'heure où sont écrites ces lignes les discussions suivent leur cours.
Cette grève devrait être précédée d'une journée d'actions décentralisées sans mot d'ordre de grève le 19 janvier, jour d'une nouvelle rencontre sur le dossier salarial avec le ministre de la Fonction publique, Christian Jacob.

Les fédérations de fonctionnaires ont claqué la porte de la négociation, dénonçant l'insuffisance des 0,5% d'augmentation des salaires proposée par le gouvernement à compter du 1er juillet prochain.

Silence M. le Ministre

On apprend à lire dans les écoles ...

En rendant la méthode de lecture responsable de l'échec à l'école, le ministre se dédouane à bon compte de l'absence de mesures en faveur de la réussite de tous les élèves. Que ce soit la Loi Fillon ou la Plan ZEP, ce qui caractérise la politique en matière d'éducation est l'indigence des dispositions concernant l'école. Laisser perdurer les difficultés des élèves, c'est justifier les mesures d'exclusion précoce des élèves dès le collège. Le ministre esquive ainsi la question d'une transformation de l'école permettant de dépasser les obstacles à la réussite de tous. Il s'adapte à des choix budgétaires qui ne veulent pas la financer. En décidant qu'il y aurait une méthode qui devrait être appliquée dans tous les CP de France, il rompt avec la liberté pédagogique. Ces choix politique tournent le dos à l'intérêt de l'École. Ne le laissons pas faire.

Quelques chiffres du ministère

3 % des élèves en grande difficulté (11% en ZEP) peuvent répondre ponctuellement à quelques questions mais ne maîtrisent aucune compétences requises en fin d'école primaire.

84 % des jeunes ne présentent aucune difficulté en lecture, même si leur niveau de compréhension est hétérogène (DEP Mars 2004).

9 jeunes sur 10 se révèlent bon lecteurs lors de la journée d'appel de préparation à la défense (DEP Mars 2004).

Assez de polémiques, des réponses sérieuses !

Signez la pétition en ligne sur http://www.snuipp.fr

Bien loin des affirmations passéistes et approximatives du ministre, la pétition affirme que l'apprentissage de la lecture, est un enjeu majeur, pour toute la scolarité d'un enfant comme pour sa vie d'adulte et de citoyen. Chaque enseignant, chaque parent y accorde à juste titre une grande importance.
Sur ce sujet trop souvent l'objet de polémiques stériles, les organisations syndicales, les organisations de parents d'élèves, les mouvements pédagogiques et les personnalités signataires proposent que l'information des parents et des enseignants reste sur un terrain, qu'elle ne doit jamais quitter : celui de l'intérêt de l'enfant.

Les organisations signataires :
AGIEM (Association Générale des Institutrices en École Maternelle), CRAP – Revue Pédagogique, ICEM (Institut Coopératif de l'Ecole Moderne), FCPE (Fédération des Conseils de Parents d'Élèves), GFEN (Groupe Français pour l'Éducation Nouvelle), Ligue de l'Enseignement, SNUipp-FSU, Se-UNSA, Sgen-CFDT

Liste des premiers signataires :
BERNARDIN Jacques, Maître de Conférence, IUFM de Chartres, BOIMARE Serge, Directeur Pédagogique du Centre Claude Bernard - Paris, BRIGAUDIOT Mireille, Maître de conférence, IUFM de Versailles, Equipe LEAPLE-CNRS, BRISSIAUD Rémy, Maître de Conférence de Psychologie, UFM de Versailles, CHARMEUX Evelyne, Professeur Honoraire, IUFM de Toulouse, CHAUVEAU Gérard, Chercheur associé à L'INRP et au Laboratoire ERTE, Université Paris V, DEVANNE Bernard, Professeur, IUFM de Basse Normandie, FIJALKOW Jacques, Professeur de Psycholinguistique à l'Université de Toulouse, FLORIN Agnès, Professeur en Psychologie du Développement et de l'Education, Université de Nantes, GOIGOUX Roland, Maître de Conférence, IUFM d'Auvergne, MEIRIEU Philippe, Professeur des Universités - Lyon, OUZOULIAS André, Professeur, IUFM de Versailles

SNUipp- FSU

Communiqué du SNUipp-FSU

Par voie de presse, le Ministre annonce une circulaire applicable, dès la rentrée de janvier 2006. Il prétend encadrer strictement le choix d'une méthode d'apprentissage de la lecture.
De quoi parle le Ministre lorsqu'il proscrit la méthode globale, les méthodes semi globales, les méthodes à départ global, ... ? A-t-il connaissance de la réalité des pratiques professionnelles ? A-t-il pris la mesure des effets produits par un changement de méthode en plein milieu d'année scolaire ? Que fait-il des travaux de la recherche, des réactions des spécialistes ... ? Que fait-il de la liberté pédagogique et de la réflexion collective des équipes ?

Les déclarations intempestives du Ministre sont inadmissibles. D'ores et déjà, elles jettent le trouble sur le travail effectué dans les écoles.

Le SNUipp rappelle au Ministre que les nouveaux programmes qu'il a préfacés, tranchent en faveur d'un l'équilibre entre le travail d'identification des mots écrits et celui sur la compréhension des situations dans leur contexte.
Le SNUipp lui demande solennellement de renoncer à s'adresser aux écoles en terme d'injonction. Le SNUipp renouvelle sa demande de mesures permettant la formation des enseignants et l'amélioration des conditions d'enseignement et d'apprentissage.

Les propos du ministre... et quelques réponses

Les méthodes globales et semi-globales sont « responsables de l'épidémie actuelle de dyslexieé

Il n'existe à ce jour, aucune étude menée par des orthophonistes, validée scientifiquement, mettant en évidence des liens de causalité entre méthodes de lecture et pathologies du langage écrit. Les affirmations d'orthophonistes sur les supposés effets de la méthode de lecture dite « globale » n'engagent que ces professionnels, à titre tout à fait individuel, et, ne constituent ni une position de la profession, ni une caution scientifiquement reconnue. La FNO dénonce toute référence abusive et non fondée à une position des orthophonistes dans ce débat (Paris, le 8 décembre 2005).

Fédération Nationale des Orthophonistes

« Les méthodes globales ou semi-globales, ou à point de départ global, sont responsables des 15 % d'enfants qui ne savent pas lire en entrant au collège »

"On comprend alors l'importance décisive de la quantité et de la qualité du vocabulaire qu'un enfant possède avant qu'il apprenne à lire. Certains enfants n'ont en effet pas eu la chance de bénéficier d'une médiation à la fois bienveillante et exigeante."
Alain Bentolila (Le Figaro - 14-12-05)

« A-t-on fini d'apprendre à lire au sortir du cours préparatoire? La réponse est non, cent fois non ! Beaucoup reste à faire, et je dirais même l'essentiel reste à faire. »
Alain Bentolila (Le Figaro - 14-12-05)

« Concernant les enfants de 6 ans en difficulté, si on leur applique un traitement ordinaire, ils se retrouveront en échec à la fin du CP. Ils ont donc besoin d'une pédagogie plus riche, renforcée. Il faut intervenir en mettant en place un grand nombre d'activités de lecture et de production écrite, en créant de multiples occasions de rencontrer des écrits, des livres, des personnes lettrées... »
Gérard Chauveau (Université d'Automne du SNUipp 2005)

« De multiples enquêtes menées en ZEP sur le rapport des élèves à la lecture, à l'écriture et à l'apprentissage en général mettent en évidence des malentendus majeurs… Ce qu'évoquent leurs propos a de quoi surprendre : approche fragmentaire de la lecture (le déchiffrage successif des mots semble une stratégie majoritaire dans certaines classes jusqu'au CM2, plutôt que l'élaboration d'une signification appuyée au minimum sur l'unité phrase) ; conception minimaliste de l'écriture (associée à la calligraphie ou à la copie pour certains jusqu'en 6e, à la gestion des normes orthographiques plus qu'à celles des idées pour la majorité) ;pratiques répétitives mécaniques pour apprendre allant de pair avec une vision cumulative du savoir. Ces conceptions parcellaires, voire erronées vont souvent de pair avec une implication accrochée de l'horizon professionnel futur, au détriment d'autres raisons plus immédiates et personnelles d'apprendre. Avec de telles différences au niveau des mobiles d'apprendre et des manières d'agir, comment faire pour que tous progressent ?"
Jacques Bernardin

« Il faut partir du son et de la lettre, puis la syllabe, puis le mot, puis le texte »

Si les méthodes actuelles ont " progressivement supplanté les approches syllabique et mixte, c'est parce que celles-ci délaissaient des pans entiers de l'apprentissage : les activités d'écriture y étaient rares, l'étude de phrases complexes et de textes cohérents renvoyée au cours élémentaire, et l'accès à la littérature de jeunesse réservée aux meilleurs lecteurs, ceux qui avaient terminé leurs exercices avant les autres. Bref, elles reposaient sur une conception étapiste de l'enseignement de la lecture : les élèves devaient apprendre à identifier les mots écrits avant d'être mis face à des problèmes de compréhension de textes, maîtriser les mécanismes de base avant d'accéder à la culture écrite, apprendre à lire avant d'apprendre à écrire, etc."
Roland Goigoux (Libération - 2 - 09 - 05)

« Il est important de vérifier le dosage, notamment avec des activités qui réunissent simultanément des compétences. Si l'enseignant effectue des choix déséquilibrés, surtout phoniques, il laisse à la famille le reste; cet accent sur l'aspect phonique est valorisé par les familles ; or ce sont les familles favorisées qui savent compléter ».
Roland Goigoux, Conférence de consensus du PIREF - 2003

Le SNUipp, le Se et le Sgen appellent à s'en tenir aux programmes de 2002

Le SE-UNSA, le SGEN-CFDT et le SNUIPP-FSU ont pris acte de la parution de la circulaire ministérielle relative aux méthodes de lecture en date du 3 janvier 2006. Ils constatent que ce texte, qui n'a fait l'objet d'aucune concertation préalable et qui ignore la réalité des pratiques mises en oeuvre dans les écoles, officialise une prise de position quasi-idéologique, totalement contre-productive en matière pédagogique.

Le SE-UNSA, le SGEN-CFDT et le SNUIPP-FSU appellent les enseignants à s'en tenir exclusivement, dans l'intérêt des élèves, aux programmes du primaire de 2002. Qu'il s'agisse du choix de la méthode d'apprentissage de la lecture, de la démarche ou des activités conseillées, ces programmes font aujourd'hui autorité.

Le SE-UNSA, le SGEN-CFDT et le SNUIPP-FSU, signataires avec de nombreuses associations et personnalités, de l'appel « Apprentissage de la lecture : assez de polémiques, des réponses sérieuses ! », décident d'appeler la profession à la signer massivement.

Paris, le 11 Janvier 2006

Carte scolaire 2006

La préparation de la rentrée de septembre 2006 débute mal, avec une dotation de zéro poste.

Zéro poste pour l'Académie de Nice contre 15 l'an dernier. Décidément ce gouvernement s'attaque à l'Éducation comme jamais aucun de ses prédécesseurs ne l'avait fait ! Après la mise en place de la LOLF, véritable instrument de restrictions budgétaires, la réduction des places au Concours de recrutement, le discours passéiste sur les méthodes de lecture, l'annonce du démantèlement des ZEP, la casse de l'enseignement spécialisé, voici qu'il s'attaque aux créations de postes, dans le cadre d'un budget qui a les services publics et leurs personnels en ligne de mire.

Cette dotation sonne comme une provocation, alors que la hausse démographique se poursuit et que les retards de notre académie, reconnus par le Recteur, n'ont toujours pas été rattrapés. Tout commande de donner plus à l'école pour la réussite de tous les élèves, mais ce gouvernement réactionnaire tourne le dos à la jeunesse. Il n'entend rien de ce qui s'exprime dans la rue comme dans les urnes (des élections, du dernier référendum, ou encore des élections professionnelles du mois dernier). Le message a pourtant le mérite d'être clair. S'il n'entend pas, il faut donc crier plus fort et le SNUipp-FSU va s'employer à mobiliser les personnels, les usagers de l'École et tous les partenaires du monde éducatif pour obtenir les moyens de la réussite de tous les élèves.

Du côté des chiffres

Le ministère a publié une note d'information en Mars 2005 consacrée aux prévisions nationales d'effectifs dans le 1er degré pour les rentrées 2005 et 2006. On peut y lire que « *pour l'ensemble de la France, la hausse du nombre d'élèves dans les écoles devrait encore q'accentuer à la rentrée 2005 (+ 55 400) et rester à un niveau élevé en 2006 (+ 49 900)*. »

Dans la plupart des départements, il est prévu une progression en maternelle, le nombre de naissance s'étant accru presque partout de 1998 à 2000, et maintenu ensuite. De plus, la hausse des effectifs de l'élémentaire devrait s'accentuer dans la grande majorité des départements avec les premiers départs de la classe creuse de 1994.

Carte scolaire : les syndicats dénoncent une « provocation »

Le SNU-ipp, syndicat majoritaire dans le premier degré, dénonce cette semaine une dotation académique « catastrophique » dans le cadre de la carte scolaire 2006.

Pour son secrétaire général départemental, Emmanuel Trigo, les chiffres parlent d'eux-mêmes : « zéro poste pour l'académie de Nice contre quinze l'an dernier ».

« Décidément, ce gouvernement s'attaque à l'Education comme jamais aucun de ses prédécesseurs ne l'avait fait ! Après la mi-

RENTRÉE 2006

La carte scolaire met déjà les syndicats en colère

Aucune création de postes dans le secteur des maternelles et primaires : le SNU-ipp craint que la scolarisation des enfants de deux et trois ans ne se décrète pas à la prochaine rentrée scolaire.

Photo Philippe Arnassan

473 postes manquants

Primaire : « une provocation »

REDÉPLOIEMENT PLUS QUE CRÉATION

Rentrée 2006 moins d'ense

Aucune création de poste n'est prévue pour les écoles, tandis que dans les collèges et lycées, 56 postes sont supprimés dans l'académie de Nice

État d'urgence pour l'École !

Les choix budgétaires et éducatifs tournent le dos aux besoins réels de l'école, et hypothèquent l'avenir de la jeunesse et de la nation. La FSU décrète l'état d'urgence pour l'École et exige une rentrée 2006 placée sous le signe de l'ambition ! une campagne de carte/pétition est lancée dans toute l'académie.

Premier groupe de travail au rectorat

Le 12 janvier 2006, un premier groupe de travail concernant la préparation de la carte scolaire s'est tenu au rectorat, à la demande du SNUipp. Tous les syndicats siégeant en CTP Départemental ou Académique étaient conviés, mais seul le SNUipp a assisté à cette réunion (le Se, le Sgen, le Sne ne se sont pas déplacés). Aucun représentant des IA des deux départements n'a assisté à la réunion.

Lors de ce groupe de travail, la secrétaire générale du rectorat a présenté la proposition de l'administration pour le CTP Académique du 19 janvier : prendre 12 postes aux Alpes Maritimes pour les injecter dans le Var, les prévisions pour septembre 2006 faisant état d'une baisse de 195 élèves dans les Alpes Maritimes et d'une hausse de 98 élèves dans le Var.

Le SNUipp a dénoncé le budget d'austérité de l'Éducation nationale qui conduit à cette proposition : « déshabiller » un département de l'académie pour en « habiller » un autre. Cette proposition, si elle est retenue par le CTPA, entraînerait des reculs importants pour les Alpes Maritimes, tout en ne répondant pas aux besoins du Var. Une dotation académique est nécessaire.

Avant que les CTP Départementaux n'aient à travailler dans le détail sur la carte scolaire (ouvertures et fermetures de postes), le CTP Académique aura à étudier ce redéploiement de moyens au sein de l'académie. Il va sans dire que le SNUipp ne restera pas muet. Le CTPD du Var est prévu le 30 janvier.

Sur la question des frais de déplacement Rendez-vous

Mercredi 25 janvier
14 H école Carnot Toulon

Suivie d'une conférence de presse.
Une demande d'audience a été adressée à l'IA.

Frais de déplacements

Assemblée générale unitaire le 25 janvier à Toulon.

Afin de contraindre le Ministère à ouvrir le dossier des remboursements des déplacements, la semaine unitaire d'action « On roule pour l'école » se déroulera, à l'initiative du SNUipp, du Sgen et du Se, du 23 au 28 janvier.

Dans le premier degré, un nombre important d'enseignants sont amenés, dans le cadre de leurs missions, à se déplacer. Personnels des RASED, maîtres itinérants ou exerçant sur postes fractionnés, titulaires remplaçants, personnels rattachés aux circonscriptions... sont insuffisamment voire pas du tout indemnisés pour leurs déplacements.
Dans les départements, les réglementations sont appliquées de manière variable : ici est remis en cause le versement de l'ISSR pour les remplaçants ou les enseignants exerçant dans plusieurs écoles, là on sous-estime les enveloppes budgétaires et kilométriques pour les personnels des réseaux, les maîtres formateurs ou les conseillers pédagogiques.
Ailleurs on supprime les remboursements pour la participation aux actions de formation.
De plus l'insuffisance du taux kilométrique dans un contexte de hausse des prix du carburant est particulièrement criante.
Dans le Var, cette semaine d'action nationale prendra la forme d'une Assemblée Générale des personnels, suivie d'une conférence de presse. Une demande d'audience a été adressée à l'IA. L' AG se tiendra le mercredi 25 janvier à 14h à l'école élémentaire Carnot à Toulon (parking dans la cour).

ZEP : vraie fausse relance

En réponse à la crise des banlieues, Gilles de Robien a présenté ses mesures pour les zones d'éducation prioritaire. En l'absence de toute concertation !

Dans le droit fil des mesures précédentes du gouvernement, notamment la loi Fillon, ce dispositif se caractérise par l'absence de mesures en faveur de l'école maternelle et élémentaire alors que chacun s'accorde à penser que la réussite scolaire se construit dès le plus jeune âge. D'ailleurs le ministre confie le pilotage de la politique d'éducation prioritaire au collège.

Comment croire que l'on va vers plus de réussite scolaire en interdisant une méthode de lecture qui n'est pratiquement plus utilisée, en veillant à « faire parler chaque enfant à différents moments de la journée » à l'école maternelle, en rendant obligatoire les heures d'étude, en implantant des postes en service partagé entre école et collège sans proposer de mesures visant à favoriser les apprentissages pendant le temps scolaire ?

Les 1000 enseignants «supplémentaires» interviendront–ils dans les 200 collèges «ambition réussite» et les 1400 écoles qui font partie de leur secteur de recrutement ? Ces établissements ne représentent qu'un quart des établissements actuellement classés en ZEP (1100 collèges et 7115 écoles). Non inscrits au budget 2006 ces postes risquent d'être créés par redéploiement. Que deviendront les écoles non concernées par le nouveau dispositif ?

Avec l'apprentissage ou la découverte professionnelle dès la quatrième le ministre accentue la possibilité de sortie précoce du système éducatif. La possibilité de déroger à la carte scolaire pour les «meilleurs» élèves tient lieu de toute politique de mixité sociale.

Les principales propositions des enseignants des écoles en faveur de la réussite de tous sont ignorées :
► abaisser significativement les effectifs par classe,
► développer la scolarisation dès l'âge de deux ans,
► favoriser le travail en équipe en dégageant du temps de concertation et en affectant plus de maîtres que de classes, développer la formation continue, l'accompagnement des équipes.

Chaque année, des classes ont été fermées en ZEP et l'an dernier, même la scolarisation en maternelle a été dégradée par la fermeture de 2 classes (La Seyne) là où pourtant on scolarisait la quasi totalité des 2 ans !

La carte scolaire qui se prépare cette année avec un budget notoirement insuffisant menace un équilibre déjà plus que précaire dans les écoles de ZEP là où se concentrent massivement les difficultés socio-économiques.

Pour une véritable relance de la politique des ZEP, le ministre serait inspiré d'entendre enfin les propositions des personnels. Et le Gouvernement dans son ensemble devrait prendre en compte le résultat des élections paritaires qui viennent de voir une nouvelle progression de tous les syndicats de la FSU et du SNUipp en particulier. La profession a très largement exprimé par là son exigence de voir satisfaits les besoins pour la réussite de tous les élèves et l'amélioration du service public d'Éducation nationale".

HYERES

Une vingtaine de collègues se sont retrouvés lors de la dernière réunion de la section locale du SNUipp de Hyères, le 13 janvier à l'école Jules Michelet. Un moment d'échange autour d'un apéritif convivial, et qui a permis de traiter les questions de la carte scolaire et de la ZEP de Hyères, des négociations salariales, de la mise en place des EVS dans certaines écoles de la circonscription (St Exupery, Les Mouettes, etc), de l'ISSR, de l'intégration des enfants handicapés, du lundi de Pentecôte, ainsi que des questions diverses.
Concernant la commune de Hyères, le budget 2006 s'annonçant « serré » suite à de coûteux procès perdus par la municipalité, des inquiétudes ont été exprimées concernant les investissements pour la jeunesse et l'éducation.
Le SNUipp Hyères donne rendez-vous à tous les collègues de la circonscription dans les prochaines mobilisations.

TOULON

La section locale du SNUipp de Toulon propose aux collègues du secteur de se réunir :

LUNDI 23 JANVIER
à partir de 17 h 30
Élémentaire Mistral

► Action, actualité
► Carte scolaire
► CEL, dotations/commandes, cantines.

LA SEYNE

La section du SNUipp de La Seyne/ St Mandrier propose aux collègues du secteur de se réunir :

VENDREDI 20 JANVIER
à partir de 17 heures
Maternelle Pierre Semard

► Action
► Carte scolaire
► Lecture, Loi sur la scolarisation des élèves en situation de handicap, Pentecôte...
► Problèmes Seynois…

ATSEM à Toulon

Le SNUipp s'adresse à M. Falco concernant la formation des ATSEM.

Lors de la réunion d'information syndicale organisée par le SNUipp à Toulon au 1er trimestre, des collègues avaient alerté le syndicat sur des propos tenus lors d'un stage de formation des ATSEM de la ville, qui laisseraient entendre que ces personnels municipaux avaient vocation à remplacer les enseignants (PS et MS) dans les maternelles, à compter de 2008. Dans un courrier adressé au maire, le SNUipp a rappelé le cadre d'intervention des différents personnels intervenants dans les maternelles, souligné la nécessité de poursuivre la formation des personnels complémentaires, et annoncé sa franche opposition à toute tentative de substitution.

Le 19 décembre 2005, Hubert Falco a répondu que « *la Ville n'a nullement l'intention de remplacer l'Éducation Nationale et les enseignants qui ont un niveau de qualification adapté à leur fonction* ».

Une mise au point attendue et nécessaire. Dans un contexte d'attaques en règle contre la maternelle, le SNUipp appellent la profession à la plus grande vigilance.

Sans papiers à Fréjus

La FSU intervient pour les enfants scolarisés.

La FSU du Var a interpellé le Préfet du département concernant les enfants de Yusuf Aksoy, sans papier kurde menacé d'expulsion. Trois de ses enfants sont scolarisés dans des écoles du département, à Fréjus. La reconduite à la frontière du père de ces enfants contrevenait formellement aux engagements publics pris par Sarkosy à la fin du mois d'octobre 2005 et aux dispositions de sa circulaire du 31 octobre qui suspend explicitement les reconduites de jeunes majeurs scolarisés et de parents d'enfants scolarisés jusqu'à la fin de l'année scolaire 2005-2006. La mobilisation a payé, et la reconduite à la frontière est suspendue pour l'instant. Le SNUipp et la FSU sont membres du Réseau Éducation Sans Frontières.

Maternelle Semard La Seyne

Une école maternelle sale.

Tels des Don Quichotte, les enseignants tiennent bon !
Depuis la rentrée 2005, leur école n'est plus entretenue : les classes et les dortoirs ne sont pas nettoyés quotidiennement, les extérieurs ne le sont plus du tout. Epaulés par les parents, ils interpellent la municipalité qui fait la sourde oreille : seulement deux agents d'entretien cette année au lieu des six les années précédentes. Pour débuter cette nouvelle année, ils demandent une entrevue au Maire de la Seyne-sur-Mer. Ils seront accompagnés des parents d'élèves et de délégués syndicaux du SNUipp. Affaire à suivre ….

CAPD du 12 janvier

Promotions des instituteurs, majoration de barème pour les permutations, et questions diverses.

PROMO INSTITUTEURS 2006
BAREMES DE DERNIER PROMU PAR ECHELON
Le passage à l'ancienneté est automatique.

Échelon	11	10	9	8	7
Choix	42.236	36.147	31.214	28.722	-
Mi-choix	42.558	37.247	30.806	26.811	22.714

Le SNUipp a exprimé ses revendications et ses désaccords avec la politique actuelle et les élucubrations du ministre de l'Éducation Nationale, revenant sur la dotation zéro pour l'Académie et une augmentation du nombre d'élèves dans le Var, la diminution drastique du nombre de place au CRPE et les attaques répétées contre les Services Publics. Le SNUipp a souligné sa volonté de se battre pour la sauvegarde et la bonne santé de l'École publique et laïque. D'autant plus que les sujets de mécontentements ne manquent pas: le débat d'un autre âge sur les méthodes de lecture, des moyens toujours moins importants mis à disposition des élèves les plus en difficultés (redéploiement dans les ZEP, AIS ...), la hausse de la précarité dans l'Éducation Nationale avec l'arrivée des EVS alors que les écoles ont besoin d'emplois pérennes et de personnels réellement formés.

Lors de l'examen des promotions des institutrices et instituteurs, les délégué(e)s du personnel du SNUipp-FSU ont rappelé l'attachement du syndicat à l'avancement le plus rapide et au même rythme pour tous.

Les demandes de majoration de barème (500 points) pour les permutations ont ensuite été étudiées.

Les questions diverses ont permis d'aborder la *mise en place de la journée de solidarité dans le département, le problème du remplacement dans les SEGPA*, la *mise en place de certains temps partiels, ainsi que* le CAPA-SH 2005, dont la liste des candidats ayant échoué n'a toujours pas été communiquée (L'IA a interpellé le jury académique pour que ces informations soient données le plus rapidement possible).

Prochaine CAPD le jeudi 26 janvier :
CAPD Liste d'aptitude Directeur 2 classes et plus, candidatures stages DDEAS et DEPS.

IRL 2005

Une hausse de 4 % proposée au CDEN.

Depuis 1997 dans le Var, les élus du SNUipp-FSU sont régulièrement intervenus au CDEN pour obtenir une revalorisation substantielle de l'IRL prenant en compte la forte hausse des loyers dans notre département. Cette année encore, le SNUipp a demandé et obtenu la tenue d'un groupe de travail tripartite (syndicats, maires, Préfet). Il s'est tenu le 9 janvier 2006 en préfecture.

Une circulaire ministérielle en date du 18 novembre 2005 a fixé le montant de la DSI à 2 593 euros pour l'année 2005 (+2,73%), dotation allouée aux communes pour chaque instituteur logé par la collectivité locale.

Le Comité des Finances Locales du 8 novembre 2005 a limité le taux de variation (rajouté par les communes) à + 4%. La marge de manœuvre imposée étant très limitée, les représentants des personnels et des maires du Var ont convenu d'une proposition globale de + 4 % (le plafond imposé aux préfets), les mairies prenant à leur charge les + 1,27 % nécessaires, à ajouter aux + 2, 73 % de la DSI.

Pour le CDEN du 9 février, le groupe de travail propose de retenir une augmentation de 4 % de l'IRL pour l'année 2005.

Le Comité des finances locales du novembre 2005

Au moment de la préparation de la loi de finances, le nombre d'instituteurs intégrés dans le corps des PE ne peut qu'être estimé. La masse de la DSI nationale à répartir s'élève à 170,57 M d'euros, d'où le montant unitaire de 2593 euros.
Les membres du CFL se sont interrogés sur la croissance de cette « *participation au logement* ». Ils sont arrivés à la conclusion que celle-ci connaissait une croissance « *particulièrement élevée et très supérieure à l'évolution des autres catégories d'aides au logement* » (!). Ils ont donc souhaité que chaque préfet ne puisse augmenter le montant de l'IRL 2005 qu'au maximum de + 4 %. Dans le même temps, les prix varois de l'immobilier et des loyers poursuivent leur augmentation démesurée : + 16 % pour les maisons et + 19,8 % pour les appartements. De quoi se mobiliser pour défendre notre pouvoir d'achat !

C'est décidé, je me syndique au SNUipp !

IUFM

Des problèmes d'équité.

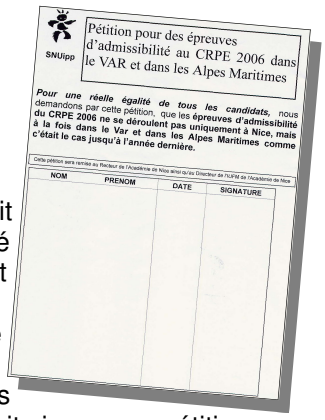
SNUipp

Pétition pour des épreuves d'admissibilité au CRPE 2006 dans le VAR et dans les Alpes Maritimes

Pour une réelle égalité de tous les candidats, nous demandons par cette pétition, que les **épreuves d'admissibilité du CRPE 2006 ne se déroulent pas uniquement à Nice, mais à la fois dans le Var et dans les Alpes Maritimes comme c'était le cas jusqu'à l'année dernière.**

Cette pétition sera remise au Recteur de l'Académie de Nice ainsi qu'au Directeur de l'IUFM de l'Académie de Nice

NOM	PRENOM	DATE	SIGNATURE

Le SNUipp dénonce le fait que les épreuves d'admissibilité du CRPE 2006 se dérouleront uniquement sur Nice.

Parallèlement à une lettre envoyée par le syndicat au recteur (et toujours sans réponse à ce jour), le SNUipp fait signer une pétition dans les IUFM de notre académie pour une réelle égalité de tous les candidats. En effet, dans l'état actuel des choses, les candidats varois seront obligés de louer une chambre d'hôtel, ou de partir très tôt le matin des épreuves (stress, fatigue, etc). Le SNUipp demande donc que ces épreuves se déroulent à la fois dans le Var et dans les Alpes Maritimes comme c'était le cas jusqu'à l'année dernière.

Le SNUipp a également sollicité l'inspection académique concernant le Centre de Recherche et de Documentation de l'IUFM de la Seyne, fermé trois après-midi par semaine faute de personnel. Comment les PE1 et PLC1 seynois peuvent-ils préparer sereinement leur concours sans être dans les mêmes conditions que les autres candidats ? Comment les PE2 et PLC2 peuvent-ils optimiser leur formation dans de telles conditions ? (nous rappelons que le SNUipp revendique deux ans de formation rémunérées, après l'obtention du concours)
Affaires à suivre…

Listes complémentaires: vers de nouveaux recrutements …

Le SNUipp est à nouveau intervenu auprès du Recteur afin d'exiger la poursuite du recrutement sur la liste complémentaire, vu les postes vacants dans les deux départements de l'Académie. Une réunion "bilan" IA/ Rectorat est prévue le 20 janvier... qui devrait se concrétiser par de nouveaux recrutements. N'hésitez pas à contactez le SNUipp.

Corps et santé au féminin

Un stage de formation syndicale le 3 mars à La Farlède organisé par le secteur « femmes » de la FSU du Var

Depuis l'année dernière, la FSU du Var organise un stage au mois de mars pour fêter à sa façon la journée de la Femme. Cette année, le thème retenu est « Corps et santé au féminin ».
Ce stage se tiendra le vendredi 3 mars 2006 au collège de La Farlède. Il traitera, à partir des recherches faites sur l'éducation physique et sportive, de la gestion du corps et de la santé des adolescentes. L'après-midi sera consacrée à la santé des personnels, avec une intervention de la MGEN.

Inscrivez-vous auprès de la FSU du Var en laissant vos coordonnées au 04.94.93.04.40 ou par mail à fsu83@fsu.fr.

Une équipe à votre écoute

Immeuble "Le Rond-point" Avenue Pierre et Marie Curie
83160 LA VALETTE

E-mail : snu83@snuipp.fr
Téléphone : 04.94.20.87.33
Fax : 04.94.20.87.34

Permanences

lundi / vendredi 8h 30 à 12 h et 14h à 17 h
mardi / jeudi 8 h 30 à 12 h
mercredi de 9 h à 12 h
IUFM de Draguignan mardi
IUFM de La Seyne mercredi matin et vendredi matin.

Pegc

Secrétaire académique

Bertrand SALOME
La Roque de Bouis v73
Chemin de l'écluse
06580 PEGOMAS

bertrand.salome@wanadoo.fr
Tel : 06.14.63.21.31
Fax : 04.93.40.75.82

Secrétaire général : Emmanuel TRIGO

Secrétaires adjoints : Cédric TURCO, Paul MAUREL

Trésorier : Bruno SUZANNA

Trésorier adjoint : David GIRAUD

Autres élu(e)s : Dominique AMET, Sylvie COVELLI, Sylvie BOURRELY, Marie-Pierre LAVIE, Monique MARTINEZ, André TOUVIER.